

RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00472
Numéro SIREN : 795 176 817
Nom ou dénomination : A.L.D.O. INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2018 sous le numéro de dépôt 12426

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

CS 415 (12 allée de la Chartrie)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - www.infogreffe.fr
audience@greffe-tc-laval.fr / rsc@greffe-tc-laval.fr

RECEPISSE DE DEPOT

SAS "SOFIDEM"

rue J.B. Lamarck - Parc d'Activités les Morandières
CS 52145
53021 LAVAL CEDEX 9

V/REF :

N/REF : 2013 B 472 / 2018-A-12426

Le greffier du tribunal de commerce de Laval certifie qu'il a reçu le 21/09/2018, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 17/07/2018
- Nomination de directeur général

Concernant la société

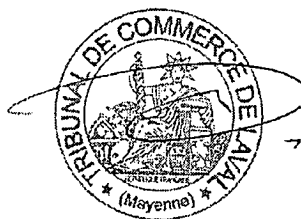
A.L.D.O. INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
route de Rennes
Zone Industrielle
53940 Saint-Berthevin

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-A-12426 le 21/09/2018

R.C.S. LAVAL 795 176 817 (2013 B 472)

Fait à LAVAL le 21/09/2018,

Le Greffier



A.L.D.O. INVESTISSEMENTS

Société par Actions Simplifiée

au capital de 293.160 euros

Siège social : Route de Rennes – Zone Industrielle

53940 SAINT BERTHEVIN

795 176 817 RCS LAVAL

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept juillet, à 18 heures,

Les associés de la Société A.L.D.O. INVESTISSEMENTS, Société par Actions Simplifiée au capital de 293.160 euros, divisé en 293.160 actions de 1 euro chacune, dont le siège social est à SAINT BERTHEVIN (53) – Route de Rennes – Zone Industrielle, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination de Monsieur Alain LANDAIS en qualité de Directeur Général,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Il a été établi une feuille de présence, ci-annexée, qui a été émargée par chaque associé présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire. Il est précisé que les co-indivisaires de l'indivision Consorts LANDAIS ont désigné Monsieur Alain LANDAIS comme mandataire aux fins de les représenter en date du 23 février 2015.

La société FIGECAL, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thomas LANDAIS, en sa qualité de Président de la Société. Monsieur Alain LANDAIS, présent et acceptant, est appelé comme scrutateur et désigné comme secrétaire

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions composant le capital social et, qu'en conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Après avoir rappelé l'ordre du jour, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de Directeur Général à effet de ce jour et pour une durée indéterminée :

A.L.

R

Monsieur Alain LANDAIS
De nationalité française
Né le 27 mars 1958 à LAVAL (53)
Demeurant : 52 Chemin de l'Etre au Dormet – 53970 L'HUISSERIE

Lequel déclarer accepter le mandat qui lui est confié et n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui en interdire l'exercice.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents.

Thomas LANDAIS
Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Alain LANDAIS
Scrutateur et Secrétaire de séance
Représentant de l'indivision Consorts
LANDAIS

A large, stylized handwritten signature in black ink, featuring a prominent diagonal stroke and several loops.Handwritten initials 'AL' in black ink, with a small dot to the right.